REGLEMENT INTERIEUR

RASSEMBLEMENT

JSP RHONE ALPES ET AUVERGNE LE 22 JUIN 2013

DOMPIERRE SUR BESBRE ALLIER

Article 1

L'inscription au concours du rassemblement régional entraine l'acceptation tacite et sans réserve du présent règlement.

Les personnes mentionnées sur la fiche d'engagement jointe au présent règlement sont à ce jour réglementairement inscrites sur les listings de l'Union départementale de leur département et adhérentes à la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Article 2

Les sections présentes sur le site se trouvent sous la responsabilité des adultes assurant l'encadrement de celles-ci pendant toute la durée du séjour. Ils devront veiller à ce que le comportement des jeunes soit compatible avec l'image des jeunes sapeurs-pompiers et plus généralement des sapeurs-pompiers. Tout acte malveillant (vol, bagarre, etc.) entraînera la disqualification de la ou des sections concernées.

Article 3

L'accueil des équipes arrivant le vendredi s'effectuera dans l'enceinte du collège, les responsables veilleront au respect des lieux et des matériels qui seront mis à disposition des organisateurs (hall couvert, self restauration, gymnase, stade et locaux annexes). A l'attention des adultes, **Interdiction de fumer dans l'enceinte des établissements.** Si des dégradations sont constatées, elles pourront faire l'objet d'une facturation par l'organisateur à la section concernée via son SDIS d'origine.

L'effectif pourra être porté à 12 JSP (10 JSP uniquement pourront participer aux épreuves) et 3 accompagnateurs pour les équipes qui le souhaitent, ce nombre sera limité en fonction des places d'hébergement. Les premières équipes inscrites pourront bénéficier de cette possibilité. L'hébergement s'effectuera dans les locaux prévus à proximité du collège, des lits Picots seront fournis par l'organisation (prévoir les sacs de couchage).

Article 5

Tout manquement à ces obligations entrainera l'exclusion du fautif et de son équipe. Les deux responsables régionaux Rhône Alpes et Auvergne, le Président de l'UDSP03 seront chargés de statuer si nécessaire et suivant la situation, leur décision ne sera pas contestable.

Article 6

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradations d'effets personnels sur les deux sites qui accueilleront le rassemblement.

Article 7

Les accompagnateurs de chaque section devront être en possession de tous les documents nécessaires à l'hospitalisation (antécédents médicaux) et à la sortie d'un centre hospitalier (autorisation parentale). Un médecin pourra être sollicité sur les lieux pendant la durée du rassemblement, le poste de sécurité le contactera sur demande des responsables du JSP.

Article 8

Le règlement général des épreuves et les notations du concours seront effectués conformément au règlement national (version du 1er Octobre 2012).

Article 9

La participation au concours de manœuvre implique la participation complète de l'équipe au Challenge Dentinger.

Article 10

Le Challenge Dentinger sera jugé suivant un barème mis en place par les organisateurs et divulgué le jour des épreuves.

22ème RASSEMBLEMENT JSP DES REGIONS
RHONE ALPES ET AUVERGNE
22 JUIN 2013

DOMPIERRE SUR BESBRE
ALLIER

PROGRAMME DU RASSEMBLEMENT

Vendredi 21 juin 2013

17h00 : Accueil des délégations et des membres du jury sur le site d'hébergement du Collège Louis PERGAUD chemin du bois des millets 03290 Dompierre sur Besbre

19h00 : Allocutions d'accueil par les organisateurs

19h30 : Ouverture de la restauration

21h30 : Fin de service pour la restauration

23h00 : Extinction des éclairages

Samedi 22 juin 2013

5h45 : Début du petit déjeuner

7h00 : Accueil des équipes au stade Guy DESCHAMPS

7h30 : Mise en place du dispositif pour la levée des couleurs

7h45 : Levée des couleurs

8h00 : Début des épreuves

11h30/13h30 : Repas au collège Louis PERGAUD

13H30 : Reprise des épreuves

17h30 : Fin des épreuves

18h00 : Cérémonie de clôture

Passation du drapeau

Allocutions

Proclamation des résultats sur le site et remise des prix (gymnase du collège si météo défavorable)

Vin d'honneur

22ème RASSEMBLEMENT JSP DES REGIONS
RHONE ALPES ET AUVERGNE
22 JUIN 2013

DOMPIERRE SUR BESBRE
ALLIER

DISPOSITIONS GENERALES

Chaque équipe doit assurer sa propre logistique pour les fournitures suivantes :

MATÉRIELS DU CONCOURS DE MANŒUVRE :

- Quatre tuyaux de diamètre 70 mm, de longueur 20 mètres
- Six tuyaux (avec courroies à boucle) de diamètre 45 mm, de longueur 20 mètres
- Nota : Tolérance d'un maximum de – 30 cm est acceptée sur les 20 mètres de long de chaque tuyau (longueur ≥ à 19 ,70 mètres)
- Deux LDV
- Une division mixte de 65 x 65 x 2 fois 40 à robinets
- Un collier cervical multi-tailles adulte, réglable (le choix du modèle et du fabricant est laissé à l'appréciation de l'équipe)

HABILLEMENT :

.

Pour le concours de manœuvre :

- Casquette ou casque JSP
- Treillis ou combinaison
- Ceinture de feu
- Bottes ou rangers.
- Gants de manœuvres pour l'incendie

Pour le challenge DENTINGER:

- Survêtement et tenue de sport.

Pour les accompagnateurs :

- Tenue F1
- Polo
- Rangers

UNE PANCARTE DE PRÉSENTATION OBLIGATOIRE : (Conforme aux normes suivantes)

FOND BLANC

LETTRES VERTES

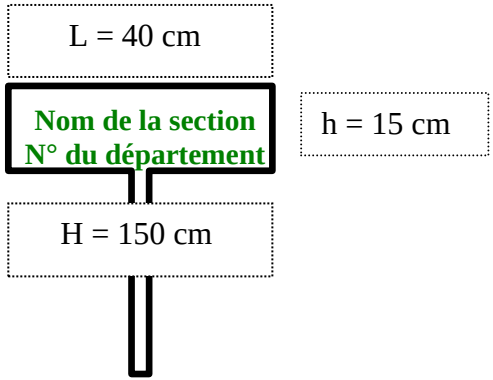

FLECHAGE DES INFRASTRUCTURES

Parkings Pompiers et site de manœuvres

Parkings visiteurs

Direction CES/Hébergement/Restauration

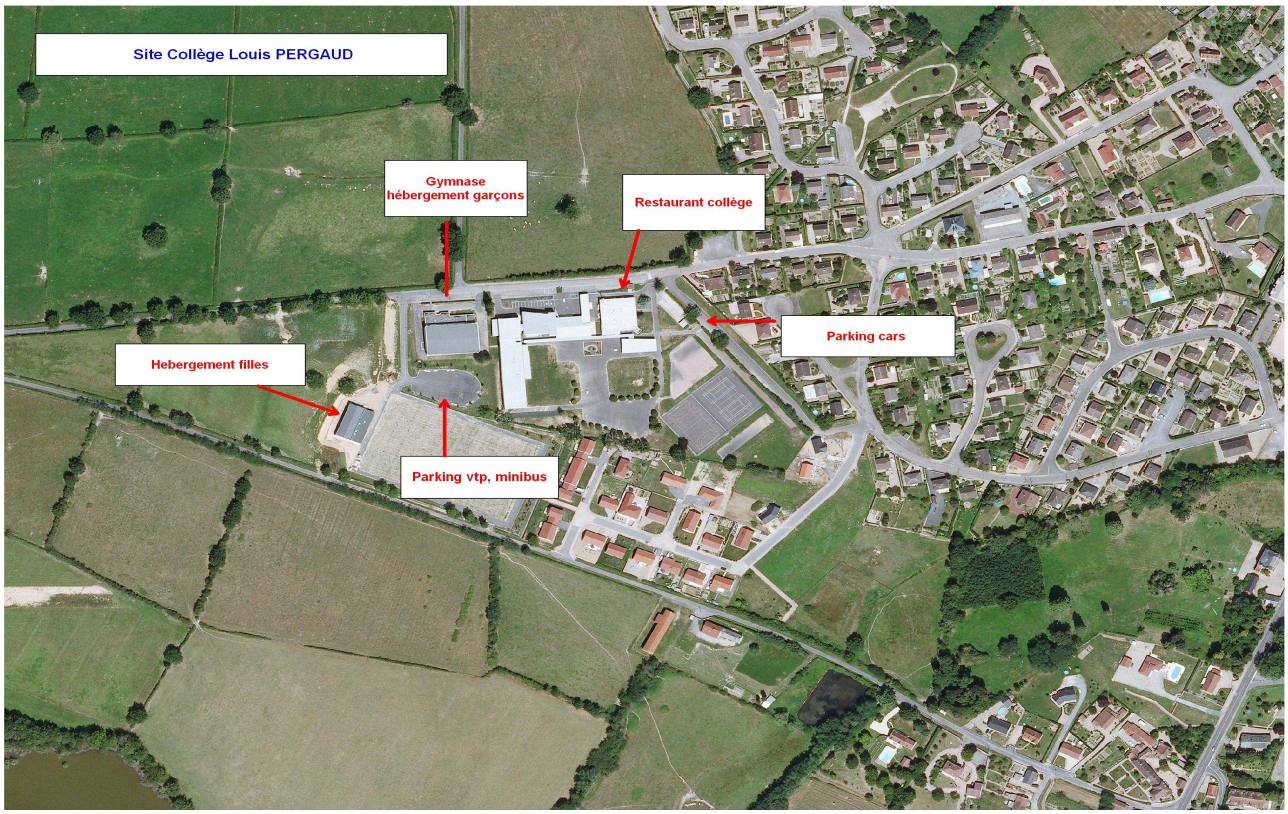

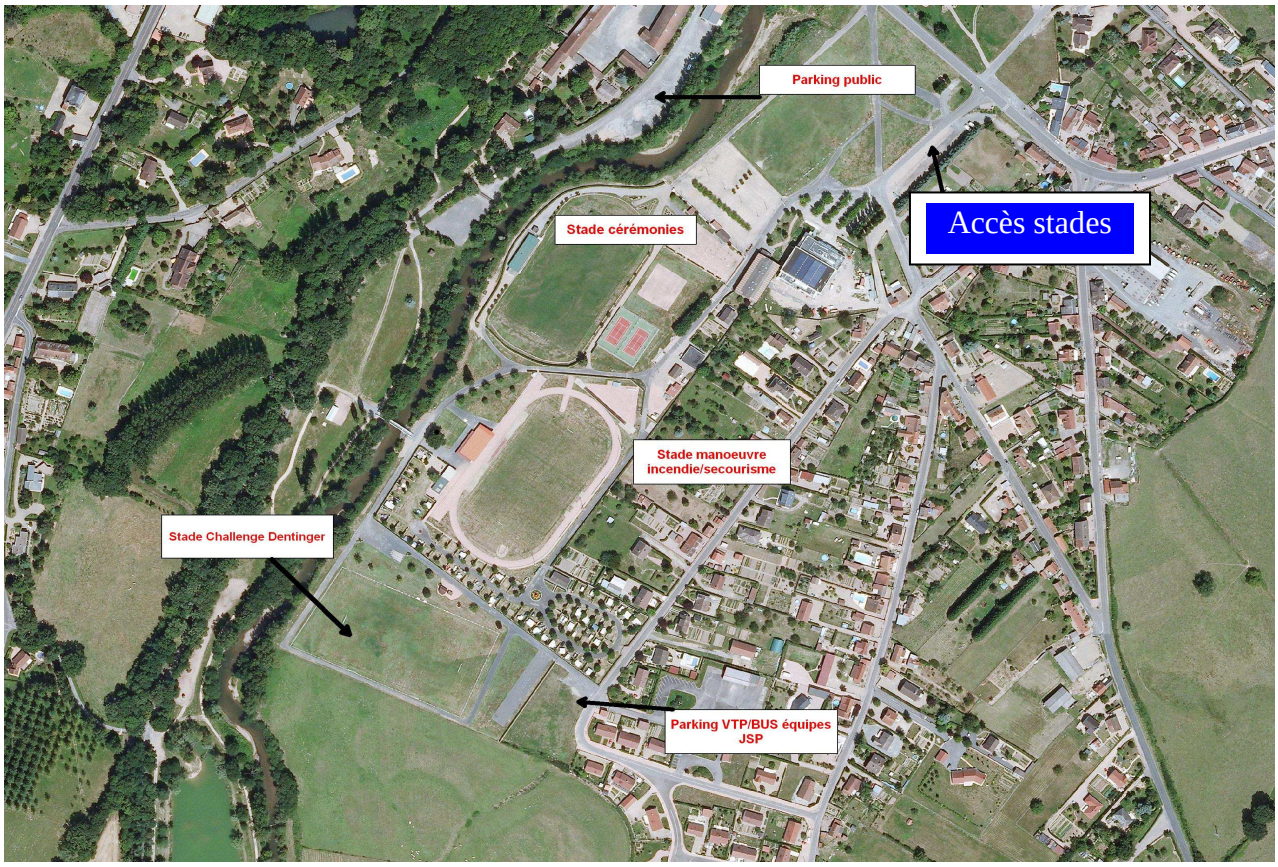
Parking public
Accès stades
Stade cérémonies
Stade manoeuvre incendie/secourisme
Stade Challenge Dentinger
Parking VTP/BUS équipes JSP